

Compétition

La Relève Johanne Mercier

2012



Samedi le 21 Janvier 2012
C.P.A. St-Jérôme
Centre sportif de St-Antoine
Région des Laurentides

AVIS DE COMPÉTITION

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-JÉRÔME

ANNONCE LA TENUE

DE LA COMPÉTITION LA RELÈVE JOHANNE MERCIER 2011

LE 21 JANVIER 2012

Le C.P.A. St-Jérôme a le plaisir de vous annoncer qu'il sera l'hôte de la compétition « La Relève Johanne Mercier 2012 »

Cette compétition est assujettie aux règlements de Patinage Canada

La Compétition se tiendra au : Centre Sportif de St-Antoine
600, 35^e avenue
Saint-Antoine, Québec

DIMENSION DE LA PATINOIRE

Pour les catégories Débutant et Pré-Préliminaire : 80 x 200 pieds. Les autres catégories utiliseront la moitié de la surface glacée.

RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

CONDUITE DES PARTICIPANTS

- a) Les participants sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et des bénévoles chargés de la compétition
- b) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leur décision ou des notes des juges pourrait être suspendu ou exclu de toute compétition subséquente.

ADMISSIBILITÉ

Seuls les patineurs et patineuses membres en règle de Patinage Canada dont le Club d'appartenance est le CPA St-Jérôme, seront admis comme participants.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription devront être reçus au plus tard le 26 Novembre 2011. Le comité se réserve le droit de refuser toutes inscriptions reçues après cette date.

DATE LIMITE D'AGE

Il n'y aura aucune limite d'âge

RESTRICTIONS

Le groupe de patineurs et patineuses représentant chaque club à la compétition « MES PREMIERS JEUX – LAURENTIDES 2012 » et « RAYMOND-VILLENEUVE 2012 » sera composé de **26 patineurs ou patineuses pour les catégories « style libre » et d'une équipe par catégorie « équipe »**. Il sera formé selon les résultats obtenus dans chaque club selon les critères suivants :

- 1) Les médaillés d'or des 26 catégories « style libre » **sauf la catégorie canard qui n'est pas admissible à la finale.**
- 2) Le groupe sera complété par les médaillés d'argent et, au besoin par les médaillés de bronze des catégories suivantes :
 - 7-10-13-16-19-1-4-22-25-9-12-15-18-21-3-6-24-26-8-11-14-17-20-2-5-23
- 3) En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant. Si aucun concurrent n'est disponible, sauter à la catégorie suivante selon l'ordre établi ci-haut
- 4) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 2
- 5) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 3
- 6) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 4
- 7) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 5
- 8) Une équipe de la catégorie Pré-Préliminaire
- 9) Un patineur doit faire la compétition de son club pour avoir droit de participer à la compétition finale régionale, **même si ce n'est qu'une démonstration.**

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de \$25.00 par participant pour les solistes non remboursable après le 1^e décembre.

Les équipes les frais sont assumés par le C.P.A. St-Jérôme au coût de \$30.00 par équipe.

DATE LIMITE DES ÉTAPES

1^{er} décembre 2011

MUSIQUE

Tous les patineurs et patineuses des catégories DÉBUTANT et PRÉ-PRÉLIMINAIRE devront remettre leurs CD (2 copies) à l'enregistrement dès leur arrivée à l'aréna et ils leurs seront rendues à la fin de leur événement. Les CD de musique devront être bien identifiés au nom du participant. Pour les autres catégories avec une musique imposées, le Club fournira le CD des musiques imposé.

ENREGISTREMENT

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna, au minimum une heure avant le début de leur épreuve. Note : Veuillez mentionner lors de votre inscription si le patineur ou la patineuse participe à la compétition d'équipe.

RÉCOMPENSE

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

FORMATION DES GROUPES

Raymond-Villeneuve 2012 : le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, selon ces répartitions :

Étape 4 Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

Étape 4 Filles A Étoiles: ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

Étape 4 Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

Étape 4 Filles B Étoiles: avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

Étape 4 Garçons : aucune limite d'âge

Étape 4 Garçons Étoiles: aucune limite d'âge

Étape 5 Filles A : ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2011

Étape 5 Filles A Étoiles: ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2011

Étape 5 Filles B : avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

Étape 5 Filles B Étoiles: avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

Étape 5 Garçons : aucune limite d'âge

Étape 5 Garçons Étoiles: aucune limite d'âge

Débutant Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

Débutant Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

Débutant Garçons : aucune limite d'âge

Pré-préliminaire Filles : aucune limite d'âge

Pré-préliminaire Garçons : aucune limite d'âge

PATINAGE PLUS

CATÉGORIE ÉTAPE 4

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus, l'étape 4 et pas plus le ou avant le 1^{er} décembre 2011 Musique imposée : 1 minute ± 10 secondes.

10-Étape 4 Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

11-Étape 4 Filles B : avoir 8 ans ou plus au 1^{er} décembre 2011.

12-Étape 4 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
- b. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- c. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- e. Spirale arrière

CATÉGORIE ÉTOILE ÉTAPE 4

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs patineurs.

- f. ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 4 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

13-Étape 4 Filles A Étoile : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

14-Étape 4 Filles B Étoile: avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

15-Étape 4 Garçons Étoile: aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
- b. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- c. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- e. Spirale arrière

PATINAGE PLUS **CATÉGORIE ÉTAPE 5**

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- f. ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

16-Étape 5 Filles A : ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2011

17-Étape 5 Filles B : avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

18-Étape 5 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Croisés avant sur la figure 8
- b. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
- c. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : 1 pied d'avant en arrière
- e. Saut de lapin

CATÉGORIE ÉTOILE ÉTAPE 5

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs patineurs.

- f. ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

19-Étape 5 Filles A Étoile: ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2011

20-Étape 5 Filles B Étoile: avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

21-Étape 5 Garçons Étoile: aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Croisés avant sur la figure 8
- b. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
- c. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : 1 pied d'avant en arrière
- e. Saut de lapin

STAR **CATÉGORIE DÉBUTANT**

SOLO AVEC MUSIQUE

Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre.

Durée : 1 minute (+/- 10 secondes)

- f. Les patineurs et patineuses doivent avoir réussi l'étape 6 du programme Patinage Plus après le 1^{er} décembre 2010 et au plus tard le 1^{er} décembre 2011, et n'avoir aucun test de Patinage Canada en style libre.
- g. Les patineurs et patineuses doivent être, au plus, à leur première année de patinage dans l'école suivant l'École Patinage Plus. Si un patineur quitte le Programme Plus avant d'avoir complété son étape 6, son étape 6 sera considéré réussi à sa première séance du programme STAR.

Contenu de programme permis :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piquée (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Un jeu de pieds
- Un mouvement de transition

Note :

- une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance

22-Débutant Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2011

23-Débutant Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2011

24-Débutant Garçons : aucune limite d'âge

STAR

CATÉGORIE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

SOLO AVEC MUSIQUE

Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre.

Durée : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

- Tous les patineurs/patineuses doivent avoir complété l'étape 6 après le 1^{er} décembre 2009 et au plus tard le 1^{er} décembre 2011.
- a. Les patineurs et patineuses doivent être, au plus, à leur deuxième année de patinage dans l'école suivant l'École Patinage Plus. Si un patineur quitte le Programme Plus avant d'avoir complété son étape 6, son étape 6 sera considéré réussi à sa première séance du programme STAR.

Contenu de programme permis :

1) Maximum de 6 éléments de saut :

- Aucun saut plus haut que 1 Lutz
- Doit inclure au moins un saut valsé
- Maximum de 2 combinaisons ou séquences. Les combinaisons de trois sauts sont interdites.
- Maximum de 2 sauts différents répétés et aucun saut inclus plus que deux fois. Les sauts répétés doivent être dans des combinaisons ou séquences.

2) Maximum de 2 pirouettes

- Pas de pirouettes sautées permises
- 1 pirouette doit être dans une position, pas en combinaison, pas de changement de pieds
- Maximum d'une pirouette peut être en combinaison, pas de changement de pieds

3) Maximum d'une séquence de pas

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

25-Pré-préliminaire Filles

26-Pré-préliminaire Garçons

CATÉGORIE ÉQUIPES DAMES ET MESSIEURS

- ⇒ Une équipe doit être composée de cinq (5) patineurs. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de un (1) élément (**5 ÉLÉMENTS = 5 PATINEURS**)
- ⇒ Toutes les équipes doivent porter un nom
- ⇒ Les équipes ne peuvent pas être formées de patineurs de clubs différents
- ⇒ Toutes les équipes d'une même catégorie sont disposées autour de la patinoire dans l'ordre de départ.
- ⇒ Une période d'échauffement d'une minute est allouée entre chaque élément.
- ⇒ Les éléments sont patinés dans l'ordre énoncé.
- ⇒ Les patineurs peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure pour former une équipe.
- ⇒ Un patineur ne peut pas s'inscrire dans deux équipes
- ⇒ Seul le chaperon sera autorisé à inscrire tous les membres de l'équipe.
- ⇒ Chaque élément sera exécuté deux (2) fois.
- ⇒ Les points seront accordés pour la meilleure des deux exécutions.
- ⇒ Limite d'une équipe par catégorie pour la finale Raymond-Villeneuve 2012.
- ⇒ Fournir le dossier de chaque membre de l'équipe, même s'il patine en solo.
- ⇒ Les catégories seront mixtes
- ⇒ Les patineurs ne doivent pas avoir réussi de test de style libre complet.

TOUTES LES ÉQUIPES DOIVENT FAIRE LA COMPÉTITION DE LEUR CLUB POUR AVOIR LE DROIT DE PARTICIPER À LA FINALE RÉGIONALE MÊME SI CE N'EST QU'UNE DÉMONSTRATION.

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 2

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 2 et pas plus au 1^{er} décembre 2011.

Éléments imposés

1. Séquence de poussés et de glissés continus avant (min. 8 poussées fortes)
2. Glissés avant en position demi-assise
3. Pirouette sur 2 pieds
4. Saut sur 2 pieds pendant un glissé avant
5. Équilibre sur 1 pied en patinage arrière

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 3

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 3 et pas plus au 1^{er} décembre 2011.

Éléments imposés

1. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
2. Séquence de poussés et de glissés continus arrière (min. 8 poussés fortes)
3. Pirouettes sur 2 pieds en alternant les pieds
4. Saut sur 2 pieds en déplacement arrière
5. Spirale avant

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 4

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 4 et pas plus au 1^{er} décembre 2011.

Éléments imposés

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 5

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus au 1^{er} décembre 2011.

Éléments imposés

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
3. Pirouette arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut sur 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

CATÉGORIE – ÉQUIPE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 6 entre le 2 décembre 2009 et le 1^{er} décembre 2011.

Aucun test de style libre réussi.

Éléments imposés

1. Croisés arrière sur un tracé de figure 8 (1 tracé complet de 8 = 1 élément)
 2. Spirale (arabesque avec ou sans variante) avant suivi d'une spirale arrière, en ligne droite ou en courbe.
 3. Pirouette sur un pied avec croisés arrière à l'entrée et sortie sur un pied. (minimum 2 rotations)
 4. Saut de boucle piquée
 5. Saut Salchow
-

REMARQUES

1. Les solos avec musique imposée doivent être obligatoirement préparés par l'entraîneur responsable du programme et les assistants(es) de programme. Les assistants(es) de programme devront fournir à l'entraîneur responsable (pour approbation) un plan de la chorégraphie. Suite à l'approbation, sous la supervision de l'entraîneur responsable, les assistants de programme feront pratiquer les solos aux patineurs
2. Lors de « La Relève » de chaque club, toutes les catégories devront être jugées par des assistants (es) de programme choisi par leur club. Ils devront avoir 14 ans au premier décembre 2011, et avoir 2 ans d'expérience comme assistants(es) de programme et détenir un junior bronze style libre (complet).
3. Pour la Finale Régionale, toutes les catégories seront jugées par des officiels de Patinage Canada.